

CSU: LEÇONS TIRÉES DU PARCOURS TUNISIEN

Regard croisé du Sénégal 

Jeudi 14 novembre 2024

Par Mme COLY Marie Rosalie NGOM
Directrice de l'ICAMO



1 - Contexte actuel de la CSU au Sénégal

LE SYSTÈME NATIONAL DE COUVERTURE MEDICALE

ASSURANCE MALADIE

Assurance maladie obligatoire des salariés

IPM

539 000
2023

Assurance maladie obligatoire des fonctionnaires

IB

442 751
2018

Assurance maladie volontaire

MS

4.484.980
2022

ASSISTANCE MEDICALE

Gratuité des soins pour les enfants de 0 à 5 ans

Gratuité de la césarienne

Gratuité des soins pour les personnes âgées de 60 ans et plus

Gratuité de la dialyse

2 - Leçons tirées du parcours de la Tunisie

1.

le dialogue sociétal

2.

**les financements
innovants**

3.

**La progression
vers la CNAM**

3 – cas pratique de l'adaptation du contrôle médical à l'ICAMO

1

- **Visite DCM TUNISIE – voyage d'étude L4UHC**

2

- **exploitation du décret tunisien n°2005-3031 du 21 novembre 2005**

3

- **Élaboration des TDR du mécanisme du CM de l'AMO**

4

- **Partage des TDR avec les différents corps de prestataires de soins**

5

- **Intégration des avis et suggestions des acteurs de l'offre**

6

- **Validation du mécanisme par le CA de l'ICAMO**

7

- **Intégration dans les protocoles d'accord et conventions cadres signés en vue d'une meilleure régulation des relations entre IPM et prestataires**
- **Mise en œuvre**
- **intégration en cours dans le cadre législatif et réglementaire (CUSS)**

Principales dispositions adaptées

Médecin – dentiste – pharmacien Commissions régionales de contrôle	MCN réseau des praticiens conseil par zone géographique
Étendue – les prestataires conventionnés	prestataires conventionnés ou non
Avis obligatoire sur les demandes de prise en charge soumises à l'accord préalable de la CNAM	Principe Contrôle sur saisine de l'IPM après délivrance des soins (a posteriori) Contrôle à priori encadré (entente préalable et services pouvant être différés à plus de 15 jours)
	Contrôle ciblé et ponctuel
	Conséquences : fraude sur les ayant droit – sur prescription – surfacturation
Commission nationale du CM	Comité de suivi du contrôle médical avec toutes les parties prenantes du côté de la demande et de l'offre de soins
Formalisation dans le cadre législatif et réglementaire	En cours dans le projet de code unique de sécurité sociale avec une partie réglementaire qui va régir le CM applicable à tous les régimes d'assurance maladie